INFORMATION EMBARQUEMENT
LE HAVRE – EUROAMERICA

Dates :
Jeudi 19 & Vendredi 20 Novembre 2015

NOUVEL EMPLACEMENT
CENTRE ROULIER
HANGAR 122
ROUTE DES MARAIS
76600 GONFREVILLE L'ORCHER

GPS: 49° 27° 39.50 / 0° 11 49.50 E

Horaires :

Vous devez impérativement vous présenter à la date et à l'heure de votre convocation reçue par mail et téléchargeable dans votre dossier.

Jeudi 19 Novembre 2015 : 8h00 – 17h00
Vendredi 20 Novembre 2015 : 8h00 – 17h00

Accès au pré-embarquement :
Il se fera sur présentation :
- **de la convocation**
- **de la carte grise du véhicule**
- **des pièces d'identité des individus**

Attention : Prévoir 2 photocopies de chaque doc pour gagner du temps aux différents points de contrôle

Voir le plan d'accès joint.

1. VERIFICATIONS – HANGAR 122

I / CH ENTREE :

1. Contrôle de votre convocation par les commissaires.
2. Vous recevrez un carnet de vérifications qui sera complété dans un premier temps au Havre puis réutilisé à Buenos Aires. **Ce carnet sera à remettre au personnel ASO lors de la remise des clés.**
3. Stationnement des véhicules dans le parc d'attente, déchargement des véhicules dans la zone de déchargement en cas de remorques.
PS : Possibilité de bénéficier d'un espace de déchargement avant de passer le CH

Rappel : pour les remorques autos, elles devront être vides de tout véhicule et matériels et seront dissociés du véhicule les tractant.

TOUTE REMORQUE NON DECLAREE PREALABLEMENT AUPRES D'A.S.O NE POURRA ETRE CHARGEE DANS LE BATEAU.
AUCUNE REMORQUE NE POURRA STATIONNER OU RESTER EN ATTENTE AU PORT DU HAVRE EN ATTENDANT LE RETOUR DES VEHICULES

II / BUREAU «SERVICE CONCURRENTS» : VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES (TOUS LES VEHICULES) :

Vérification des informations concernant le véhicule et des données administratives et financières.
Pour rappel, tout concurrent n'ayant pas réglé **l'intégralité de ses droits d'inscriptions** ne pourra embarquer son véhicule sur le bateau.

III / BUREAU «DOUANES » : FORMALITES DOUANIERES ET ADMINISTRATIVES (TOUS LES VEHICULES):

1. **Cartes Grises :** Vérification de votre carte grise et remise d'une copie aux autorités douanières. Important : Pour gagner du temps, se munir de 2 photocopies de votre carte grise

2. **Packing list:** Vérification de votre déclaration de matériel (Packing list).

Vous devrez présenter **une packing list par véhicule en version papier et clé USB**.
Respectez les règles de transport de marchandises (Tabac, Alcool, pas de marchandises prohibées).
Vous devez télécharger la packing list à remplir sur dakar.com dans Informations Importantes.

IV / MATERIEL DE SECURITE : (VEHICULE DE COURSE – Positionné a l'intérieur du hangar)

NEW

1. Vous réglez les cautions ERTF / Astrium et récupérez les instruments (GPS-Sentinel UNIK II, Iritrack), ainsi que les accessoires si vous en avez commandé.

V / VERIFICATIONS TECHNIQUES : (VEHICULE DE COURSE)

Vous reprenez votre véhicule sur le parc d'attente et entrez dans le hangar des vérifications en suivant les instructions des personnels d'organisation.

1. **STICKAGE :**
   a. Vous récupérez les autocollants pour votre véhicule, à l'entrée du hangar
   b. Les équipes en charge du stickage se chargeront de la pose.

2. **INSTRUMENTS DE SECURITE ET DE NAVIGATION**

Les branchements et instruments seront testés.

Attention : les Iritrack et GPS-Sentinel UNIK II doivent impérativement être branchés en direct sur la batterie !!

3. **RFID**

Chaque véhicule sera équipé d'une puce d'identification RFID qui lui permettra d'accéder aux bivouacs.

VI / VERIFICATIONS TECHNIQUES SPECIFIQUES (VEHICULES T1 ET T4.2)

1. CONTROLE TECHNIQUE AUTO T1

Des pré-vérifications techniques seront effectuées sur les véhicules inscrits en catégorie T1 comme le marquage, le plombage, le contrôle de la bride afin de faciliter les vérifications à Buenos Aires. **Les passeports Techniques des véhicules devront être apportés**.

2. CONTROLE TECHNIQUE CAMION T4.2

La hauteur de débattements des camions inscrits en catégorie T4.2 sera contrôlée.
Les sangles devront être installées avant votre arrivée au Havre.

VII / CONTROLES TECHNIQUES (VEHICULES D'ASSISTANCE) :

1. STICKAGE :

a. Vous récupérez les autocollants pour votre véhicule, à l'entrée du hangar
b. Les équipes en charge du stickage se chargeront de la pose.

Tous les contrôles de conformité des véhicules d'assistance seront effectués au Havre. Vous n'aurez pas à présenter de nouveau vos véhicules d'assistance à Buenos Aires. Seuls les équipages devront y effectuer les vérifications administratives.
En revanche, les véhicules qui ne respectent pas les contrôles de conformité devront repasser les vérifications techniques à Buenos Aires après s'être remis en conformité.

2. RFID

Chaque véhicule sera équipé d'une puce d'identification RFID qui lui permettra d'accéder aux bivouacs.

VIII / MALLES MOTO :

C'est également au Hangar 122 que seront installées les Malles Moto. Les concurrents qui participeront au challenge devront y déposer leurs malles ainsi que 2 roues.
Il est important de passer par l'ensemble des étapes avec de rejoindre les Malles Motos (accueil, douanes…).

Les vérifications techniques des véhicules de course auront lieu à Buenos Aires.
Les véhicules T1 et T4.2 même ayant été contrôlés au Havre devront impérativement se représenter aux vérifications techniques à Buenos Aires.

A l'issue des vérifications, une fois votre carnet validé, vous vous dirigez, avec votre véhicule, vers le Terminal Gefco, pour la mise en parc de votre véhicule.

2. MISE EN PARC - TERMINAL GEFCO

Lieu :
Terminal GEFCO / ROUSSELLE
Route des Marais
76600 Gonfreville l'Orcher
GPS: 49° 27.58.19°N / 0° 12 27.56° E

Horaires impératifs : jeudi 19 Novembre : 9h00 – 18h30
Vendredi 20 Novembre : 9h00 – 17h00

Aucun véhicule ne pourra être mis en Parc Fermé en dehors de ces horaires.

Le passage préalable par le Hangar 122 est obligatoire pour tous les véhicules.

I / ENTREE DU TERMINAL GEFCO :

A l'entrée du Terminal Portuaire, vous devrez présenter les documents d'immatriculation du véhicule (carte grise) aux représentants de la Sécurité du Port et le carnet de vérifications remis au Hangar 122.

II / ETAT DU VEHICULE ET LIMITATIONS :

1. Vérifiez la hauteur de vos véhicules
La hauteur des autos est limitée à 2,00m et celle des camions à 4,00 m (STOCKAGE SUR LES GALERIES COMPRIS).

Rappel des forfaits supplémentaires :
- les véhicules autos mesurant + de 2m de haut (forfait véhicule de 3700€)
- les camions de + de 9m de long (supplément de 1200 à 1700€)

2. Vérifiez vos pneumatiques, afin d'éviter qu'ils ne se dégonflent pendant le transport
3. Vérifiez absolument la fermeture de toutes les portes, et ne laissez **aucun objet personnel** dans les véhicules et pensez à retirer autoradio ou GPS.
4. Videz les bouteilles de gaz, combustibles des véhicules d'assistance, et les réservoirs des motos
5. Tous les véhicules devront passer à la toise pour être mesurés (excepté les motos et quads)

III / MISE EN PARC ET REMISE DES CLES :

1. Une expertise de votre véhicule sera établie et validée par un rapport contractuel.
2. Après avoir garé votre véhicule, vous remettrez une note détaillant le mode d'emploi de démarrage au représentant ASO sur place téléchargeable dans Informations Importantes sur dakar.com
3. Il est essentiel d'indiquer si vous avez chargé un autre véhicule dans le vôtre (motos, quads)

Vous terminerez votre circuit en remettant les clefs, la notice de démarrage, le rapport d'expertise et le carnet de vérifications au bungalow « Remise des Clés ».

3. INFOS DIVERSES

1. Les véhicules seront stationnés dans un parc sécurisé et gardé par la sécurité portuaire et une équipe de sécurité privée jusqu'au départ du bateau.

2. ASO réalisera, pour le compte des concurrents, l'ensemble des formalités douanières au port du HAVRE et au puerto EuroAmerica en Argentine.

3. L'embarquement des véhicules au Havre et le débarquement sur le puerto EuroAmerica en Argentine seront réalisés par une équipe d'ASO.

4. RESPONSABILITE ET ASSURANCE

La responsabilité de ASO sera strictement limitée en application des règles de La Haye-Visby, qui stipulent notamment que les plafonds d'indemnisation sont de 666,67 DTS par véhicule et de 2 DTS par kg de poids brut des marchandises perdues ou endommagées, le plafond le plus favorable au demandeur étant applicable.

Il appartient en conséquence à chaque concurrent et/ou propriétaire et/ou gardien de l'un des véhicules transportés qui estimerait que cette limitation est insuffisante de souscrire à ses propres frais une garantie d'assurance complémentaire auprès de l'assureur ou courtier de son choix ou en consultant celles mises en place par Gras Savoye (*http://dakar2016.grassavoye.com)*

P.S. : un DTS (droit de tirage spécial) = 0,86 €uros au 20/10/2015

Le débarquement en Argentine est prévu *le jeudi 24 décembre 2015* au plus tard.

La récupération des véhicules au puerto EUROAMERICA se fera le 29 et 30 décembre 2015.

RENDEZ-VOUS AU HAVRE !!!

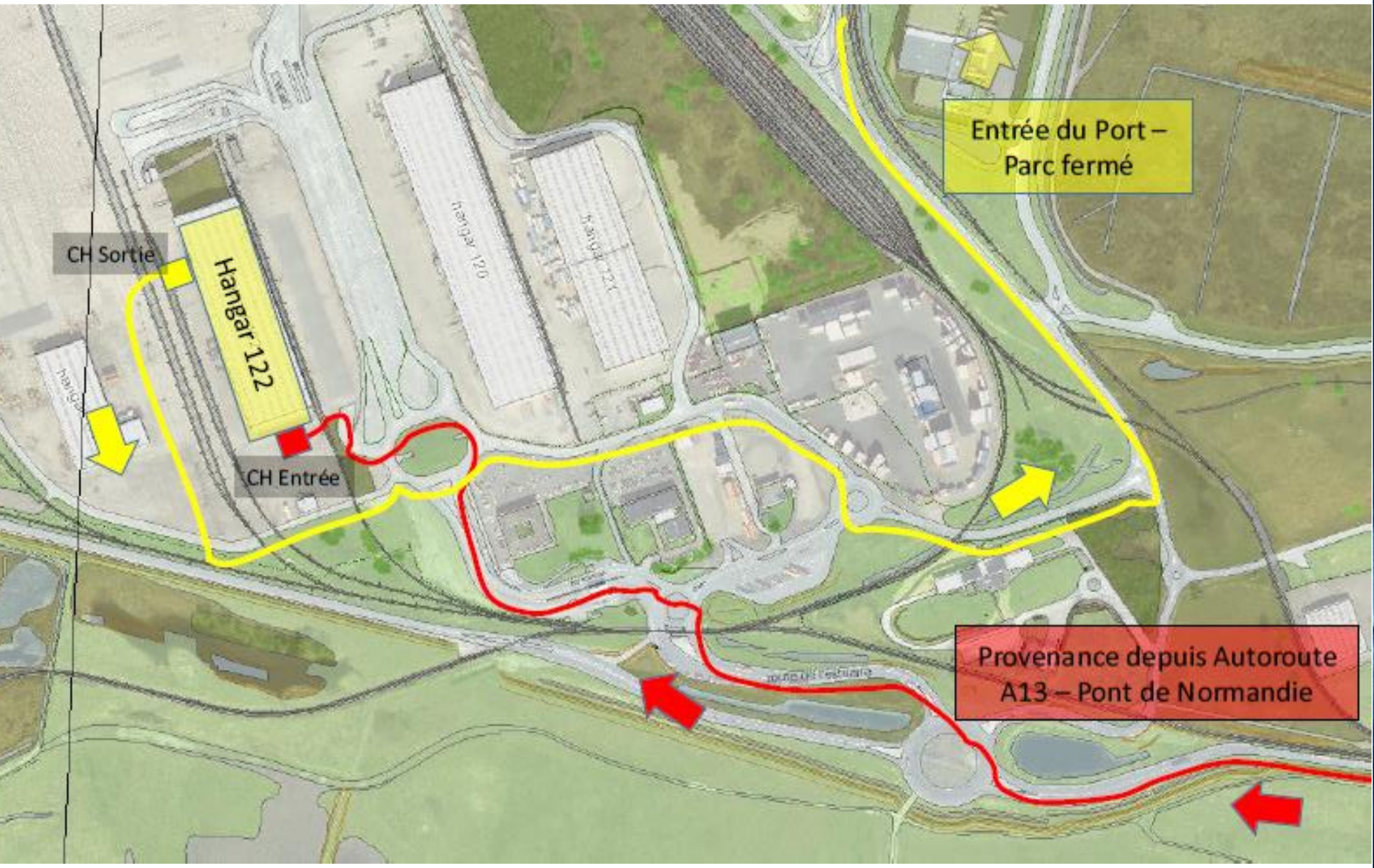
Entrée du Port –
Parc fermé
CH Sortie
Hangar 122
CH Entrée
Provenance depuis Autoroute
A13 – Pont de Normandie